

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01277

Numéro SIREN : 838 834 653

Nom ou dénomination : A.D.N.G. HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2022 sous le numéro de dépôt 15271

20225015271



SAS A.D.N.G.HOLDING

3 allée Agnès de Mérodes

59840 LOMPRET

Tél.

Siret : 83883465300027

gaetan@nexylan.com

COMPTES ANNUELS 2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Vous pouvez compter sur nous !

Bilan, résultat et annexe certifiés conformes

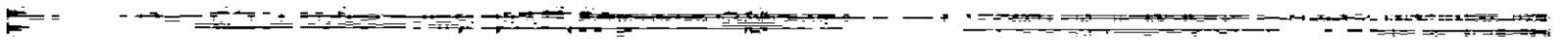
Le Président

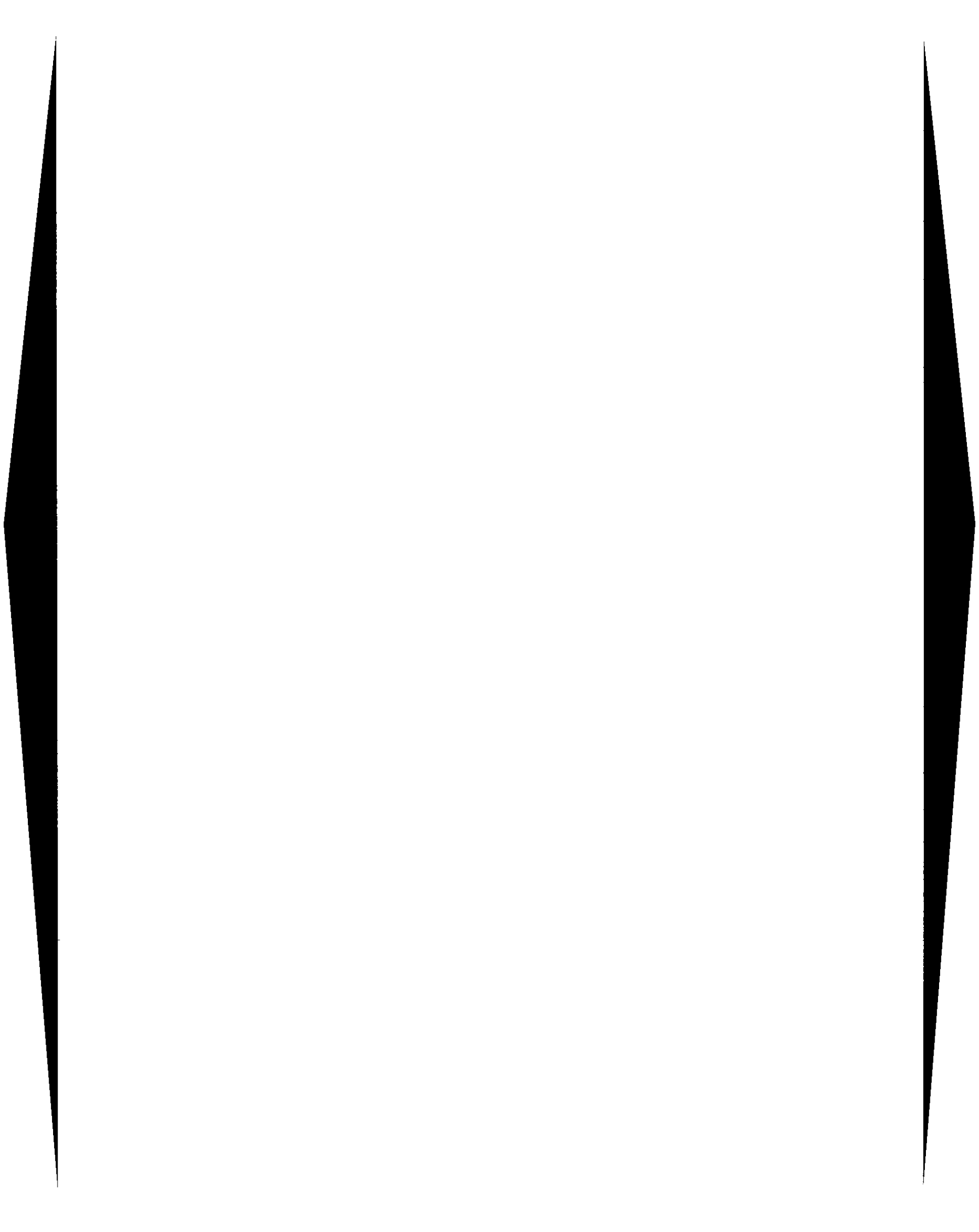
A handwritten signature in black ink, appearing to be "Gaetan", is written over a horizontal line.

Société Fiduciaire du Nord de Révision et d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre de Lille

1. Boulevard de Cambrai - 59100
ROUBAIX
03 20 68 34 00
contact@sofinorex.fr
www.sofinorex.fr

Monsieur ALLART GAETAN

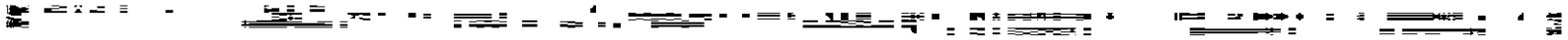




Sommaire

1. Liasse fiscale	2
2033A - Bilan simplifié	3
2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)	4
2. Annexe	8
Règles et méthodes comptables	9
Notes sur le bilan	11

100



COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Liasse fiscale



Société Fiduciaire du Nord de Révision et d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre de Lille

1. Boulevard de Cambrai - 59100
ROUBAIX
03 20 68 34 00
contact@sofinorex.fr

www.sofinorex.fr



2033A - Bilan simplifié

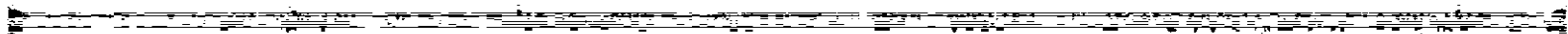
1

BILAN SIMPLIFIÉ
DGFIP N° 2033-A 2022
Formulaire obligatoire (article 302 régies
A.N. du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.D.N.G.HOLDING				Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 3 allée Agnès de Mérodes 59840 LOMPRET					
Numéro SIRET* 83883465300027					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12	
				Exercice N clos le 31/12/2021	
ACTIF				Brut	Amortissements-Provisions
					Net
ACTIF IMMOBILE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	4 645
	Immobilisations financières* (1)		040	042	1 330 248
Total I (5)			044	048	1 330 370
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
		Autres* (3)	072	074	9 193 821
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	99 580
	Charges constatées d'avance *		092	094	
Total II			096	098	9 293 402
Total général (I + II)			110	112	10 623 773
PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		734 300
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		73 430
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		
	Report à nouveau		134		3 200
	Résultat de l'exercice		136		8 954 393
	Provisions réglementées		140		
Total I			142		9 765 324
Provisions pour risques et charges			Total II		154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		662 468
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	268	195 980
	Produits constatés d'avance		174		
Total III			176		858 449
Total général (I + II + III)			180		10 623 773
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	495 879
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 310 248
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	10 507 500

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group



2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2022

Fondation d'entreprise (article 309 du Code de Commerce) / Designation de l'entreprise		SAS A.D.N.G.HOLDING		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		31/12/2021		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210		
	Production vendue	biens	215	214		
		services*	217	218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240		
	Autres charges externes*	(dont crédit bail mobilier)		242	2 460	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle immobilière)	243	244		
	Rémunérations du personnel*			250		
	Charges sociales (cf. annexe 380)			252		
	Dotations aux amortissements*			254	3 543	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger)	259	262		
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	6 004	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(6 004)	
PRODUITS FINANCIERS, EXCEPTIONNELS	Produits financiers	(III)	280			
	Produits exceptionnels	(IV)	290	10 510 869		
	Charges financières	(V)	294	17 005		
	Charges exceptionnelles	(VI)	300	1 337 754		
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	195 712		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	8 954 393
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 2				312	8 954 393	
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)		324	195 712		
	Divers* dont intérêts exonérés	247	330	1 099 284		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et loyers d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au forfait des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au forfait des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au forfait des entreprises de transport maritime				997	
Deductions	Entreprises nouvelles (44 - seules)	986	ZIS (44 - seules A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 - seules)	981	BI (44 - seules A)	989		
	ZRD (44 - terdecies)	127	ZRR (44 - quaterdecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZE-ANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septedecies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUI (art 44 septedecies)	992				
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350 9 160 700	
	Deduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	990		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
			Déductif exception - simulateur de conduite (art 39 decies I)	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 2 Déficit col. 2				352	1 088 689
	Déficit de l'exercice reporté en arrière				356	
	Déficits antérieurs reportables : *				360	333 612
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	755 076

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

**ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
DE L'EXERCICE (en liste)**

(ligne 1 à 1)
N° 2033-B

SAS A.D.N.G.HOLDING
3 allée Agnès de Mérodes

59840 LOMPRET

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

**ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
DE L'EXERCICE (en liste)**

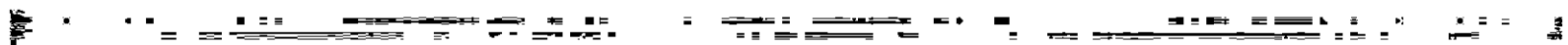
(ligne 1 à 1)
N° 2033-B

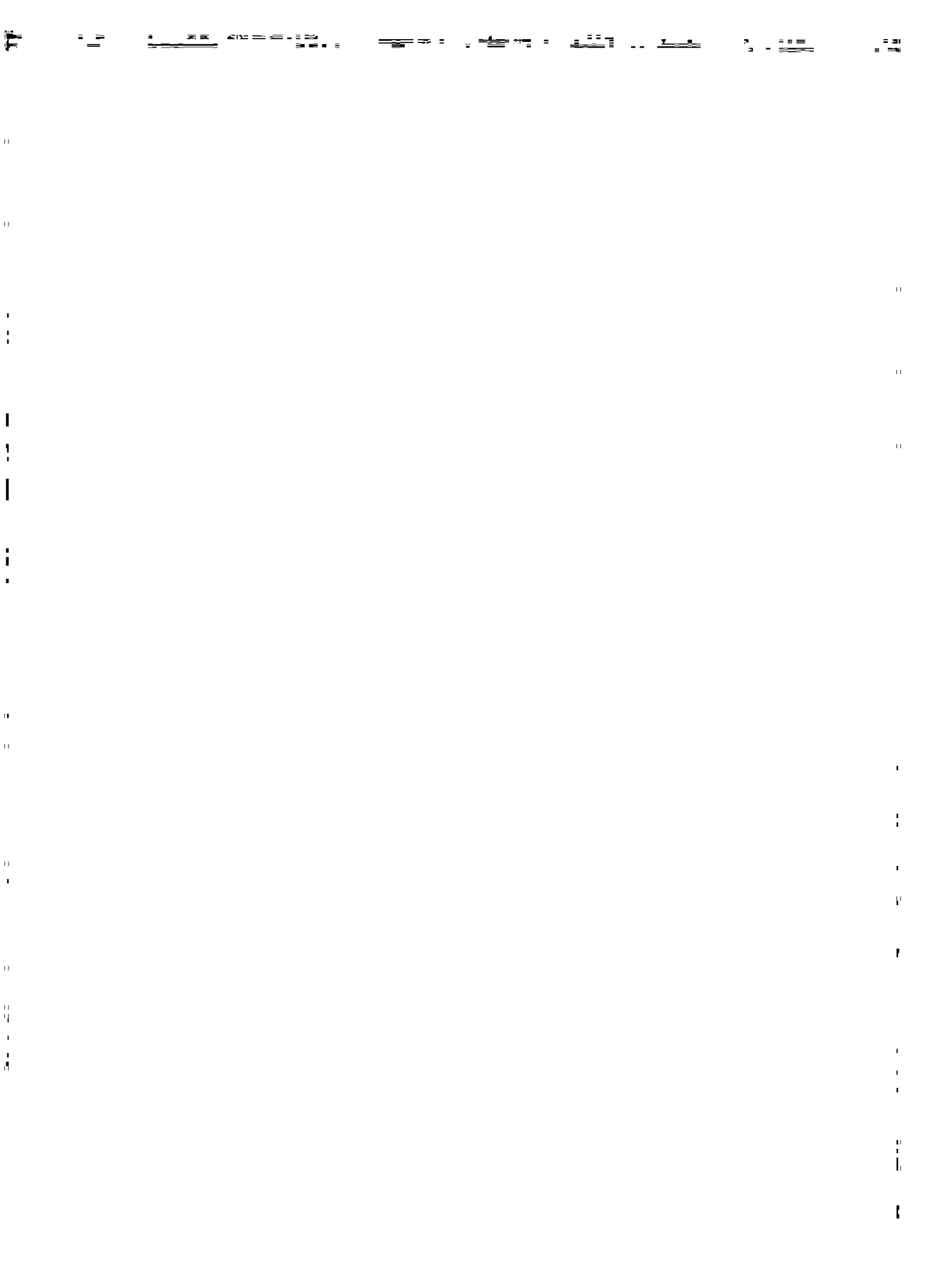
SAS A.D.N.G.HOLDING
3 allée Agnès de Mérodes
59840 LOMPRET

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

[illegible]





COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe



Société Fiduciaire du Nord de Révision et d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre de Lille

1. Boulevard de Cambrai - 59100
ROUBAIX
03 20 68 34 00
contact@sofinorex.fr

www.sofinorex.fr

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.D.N.G.HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 10 623 774 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 8 954 394 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- **permanence des méthodes comptables** d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

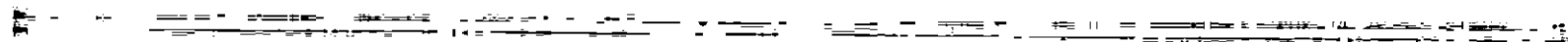
Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

|
|
|
|
|
|
|

|
|

|

|
|
|
|

|
|

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	12 941		8 295	4 645
Immobilisations financières	1 353 300	1 310 248	1 333 300	1 330 248
Total	1 366 241	1 310 248	1 341 595	1 334 894
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 819	3 544	3 840	4 523
Immobilisations financières				
Total	4 819	3 544	3 840	4 523
ACTIF NET				1 330 371

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 310 248	1 310 248
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 310 248	1 310 248
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		8 295	1 333 300	1 341 595
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		8 295	1 333 300	1 341 595

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

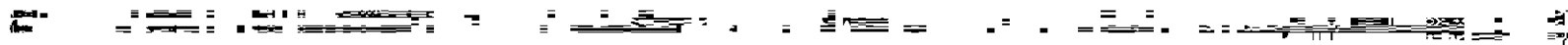
Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 213 822 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 000		20 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	9 193 822	9 193 822	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	9 213 822	9 193 822	20 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 734 300,00 euros décomposé en 7 343 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.



11

11

11

11

11

11

11

11

11

11

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 858 449 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	662 468	166 589	495 880	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	195 712	195 712		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	269	269		
Produits constatés d'avance				
Total	858 449	362 570	495 880	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	164 793			
(**) Dont envers les associés	269			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 269 euros.

Charges à payer

	Montant
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	815
Total	815

A.D.N.G.HOLDING

Société Par Actions Simplifiée au capital de 734 300.00 €

Siège social : 3 allée Agnès de Mérodes

59840 LOMPRET

838 834 653 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 2 MAI 2022

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 8 954 393,66 €, de la manière suivante :

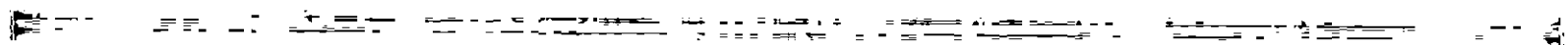
Affectation du résultat de :		8 954 393,66 €
1) à la distribution de dividendes pour un montant de :	500 058,30 €	- 500 058,30 €
2) au compte « Autres réserves » pour un montant de :	8 454 335,36 €	- 8 454 335,36 €
		...néant...
3) prélèvement sur le compte « Report à nouveau » d'un montant de :	2 664,64 €	- 2 664,64 €
Le compte « Report à nouveau » actuellement créditeur de :		3 200,62 €
est ainsi ramené à un montant créditeur de :		535,98 €
Le compte « Autres réserves » est ainsi porté à :	8 457 000,00 €	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 68,10 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des exercices précédents, ont été les suivants :



Exercice : 31/12/2020

- Dividende global distribué :	320 154.80 €
soit, par titre :	43.60 €
- dont Montant global éligible à l'abattement de 40% :	320 154.80 €

Exercice : 31/12/2019

- Dividende global distribué :	381 101.70 €
soit, par titre :	51.90 €
- dont Montant global éligible à l'abattement de 40% :	381 101.70 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président



